PRENDRE EN CHARGE LE RISQUE RADON DANS LE BÂTIMENT : DE LA FORMATION DES PROFESSIONNELS À L'ACCOMPAGNEMENT SUR LE CHANTIER. RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA SUISSE

Joëlle GOYETTE PERNOT

HAUTE ÉCOLE D'INGÉNIERIE ET D'ARCHITECTURE DE FRIBOURG

Boulevard de Pérolles 80, 1700 Fribourg, Suisse

Joelle.goyette@hefr.ch

Un peu plus de 200 consultants radon figurent actuellement sur la liste officielle disponible sur le site de l'office fédéral de la santé publique. Ils ont suivi une formation reconnue par les autorités. Conformément à l'ordonnance sur la radioprotection, ils assistent et conseillent, en tenant compte de l'état de la technique, les propriétaires de bâtiments, les maîtres d'ouvrage et les spécialistes de la construction lors de la mise en œuvre d'actions préventives de protection contre le radon et à l'occasion d'assainissements radon. Ils connaissent l'état de la technique dans le domaine de la construction, peuvent analyser les situations constructives déterminantes pour le radon, mesurer et évaluer la concentration en radon. Les consultants conseillent les maîtres d'ouvrage sur les mesures préventives à prendre dans les nouvelles constructions et recommandent aux propriétaires de bâtiments existants les actions de protection nécessaires lors d'un assainissement. Ils peuvent également assurer la conduite des travaux lors de la réalisation de mesures d'assainissement. L'office fédéral de la santé publique s'appuie depuis 15 ans sur 3 délégués radon, actifs au sein de hautes écoles distribuées dans les 3 principales régions linguistiques, pour assurer la formation et le suivi de ces professionnels.